

## Focus : Institut de Veille Sanitaire

### Présentation



L'**Institut de veille sanitaire (InVS)** est une agence sanitaire française dont la mission est d'assurer une veille (surveillance) constante concernant les risques sanitaires français. C'est un [établissement public](#)

français rattaché au [ministère de la Santé](#)

. Il s'agit d'un dispositif reposant sur un ensemble de structures permettant la **surveillance**

, l'**information**

et la **prévention**

en cas de risques sanitaires.

Il remplit sa mission depuis une dizaine d'années et permet régulièrement d'alerter les organismes gouvernants concernant les questions de santé publique.

## Historique

Après avoir été créé par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1998 relative au **renforcement de la veille sanitaire et au contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme**

, l'InVS a vu ses missions complétées et renforcées par la loi du 9 août 2004 relative à la **politique de santé publique**

([détails](#)

). Cette modification a eu lieu afin de prévenir les dangers rencontrés lors des **crises sanitaires**

récentes et détecter les risques émergents.

## **Missions**

Les missions supportées par l'InVS se regroupent en 4 axes :

- **Surveillance et Observation permanentes de l'état de santé de la population**

L'InVS enregistre et analyse les données sur l'état de santé de la population à des fins **épidémiologiques**

. Il met à profit notamment des correspondants publics, comme le

[réseau Sentinelles](#)

, et privés constituant le

**réseau national de santé publique**

.

- **Veille et Vigilance sanitaires**

L'InVS est chargé de **rassembler**, **analyser** et **actualiser** les connaissances sur les **risques sanitaires**

, leurs

**causes**

et leur

**évolution**

. Cette activité de veille active doit permettre de détecter les facteurs de risque pour la population française. Il doit aussi étudier et répertorier les populations les plus fragiles aux types de risques mis à jour. De manière plus internationale, il peut être chargé par le Ministre chargé de la santé d'assurer ces mêmes fonctions pour d'autres pays.

- **Alerte sanitaire**

En cas de détection d'une menace pour la santé de certains groupes de la population, il a comme devoir d'informer le Ministère de la Santé et lui recommander les actions à prendre pour éviter dans la mesure du possible l'apparition de la menace, ou la diminution des effets.

- **Conseil aux pouvoirs publics lors des situations de crise sanitaire**

L'InVS propose aux pouvoirs publics toute mesure ou action nécessaire pour endiguer une crise sanitaire déclarée.

Les différents champs d'action de l'Institut se résument aux :

- **maladies infectieuses**
- **effets de l'environnement sur la santé**
- **risques d'origine professionnelle**
- **maladies chroniques et les traumatismes**
- **risques internationaux et tropicaux**

## Organisation

La direction générale de l'InVS est assurée par le *Dr Françoise Weber*. L'organisation est la suivante :

- **une direction générale** composée d'une direction du développement scientifique et de la pros  
  - **cinq départements scientifiques**
    - [maladies infectieuses](#) ,
    - [santé environnement](#) ,
    - [santé travail](#) ,
    - [maladies chroniques et des traumatismes](#) ,
    - [international et tropical](#) ,
  - **cinq services transversaux**
    - [communication](#) ,
    - [documentation](#) ,

systèmes d'information,  
financier, logistique et économique,

ressources humaines.

En plus de cela, l'InVS possède des antennes régionales, les [Cellules interrégionales d'épidémiologie](#) (Cire) relayant localement son action. Les Cire sont localisées au sein des [Directions régionales des affaires sanitaires et sociales](#) (Drass).

Le **Conseil d'administration** de l'InVS est doté de 23 membres chargés de se prononcer sur les orientations stratégiques de l'institution, le programme des activités ainsi que l'allocation de moyens nécessaire à la réalisation de ces missions. Le **Conseil scientifique** est doté, lui, de 17 membres veillant à la réflexion scientifique de l'Institut.

Le Budget 2008 de l'InVS s'est élevé à 58,2 millions d'euros et ses effectifs à 384 employés.

## Contact

<http://www.invs.sante.fr>

Institut de veille sanitaire  
12, rue du Val d'Osne  
94415 Saint-Maurice cedex  
France

Tél : 33 (0) 1 41 79 67 00 (standard)  
Fax : 33 (0) 1 41 79 67 67

## Focus : Institut de Veille Sanitaire

Écrit par Administrateur de Cadureso.com

Jeudi, 03 Septembre 2009 02:48 - Mis à jour Lundi, 28 Septembre 2009 19:02

---